

AR PREFECTURE

006-210600110-20181112-07-DE  
Reçu le 19/11/2018



DEPARTEMENT  
DES  
ALPES-MARITIMES



ARRONDISSEMENT  
DE  
NICE

## VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER

ALPES-MARITIMES - 06310

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 07 – FESTIVAL DU RECIT DE VOYAGE « AU TOUR DU MONDE » 2019 -  
DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES  
ALPES-MARITIMES ET DE LA REGION SUD PROVENCE-ALPES-COTE  
D'AZUR

Séance Publique Ordinaire du 12 NOVEMBRE 2018  
A 19 heures 30 dans la salle du Conseil  
Présidence de Monsieur Roger ROUX, Maire

ETAIENT PRESENTS : M. Roger ROUX, Maire, Mme Marie-José LASRY, M. Bernard MACCARIO, Mme Arzu BAS-PANIZZI, M. Stéphane EMSELLEM, Mme Catherine LEGROS, Mme Aimée GARZIGLIA, Mme Yvette RODA, M. Guy PUJALTE, M. Michel CECCONI, M. Guérino PIROMALLI, Mme Christiane VALLON, Mme Françoise SANCHINI, M. André RIOLI, Mme Evelyne BOICHOT, M. Philippe RASTOLDO, M. Bernard MAILLE, Mme Carolle LEBRUN,

PROCURATIONS : M. Claude CALIMAR à Monsieur le Maire, Mme Joëlle HENON-DECOUARD à Mme Yvette RODA, M. Nicolas SBIRRAZZUOLI à M. Guy PUJALTE, M. Stéfan VOISIN à Mme Christiane VALLON, Mme Cécile GARBATINI à Mme Arzu BAS-PANIZZI, Mme Flora DOIN à Mme Carolle LEBRUN,

ABSENTS : M. Jean-Elie PUCCI, Mme Sophie REID.

QUORUM : 14

PRESENTS : 18

VOTANTS : 24

Secrétaire : Mme Arzu BAS-PANIZZI

Date de convocation de séance : 6 novembre 2018

AR PREFECTURE

006-210600110-20181112-07-DE  
Reçu le 19/11/2018



VILLE DE BEAULIEU SUR MER  
CONSEIL MUNICIPAL DU 12 NOVEMBRE 2018

VII - FESTIVAL DU RECIT DE VOYAGE « AU TOUR DU MONDE » 2019 -  
DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES  
ALPES-MARITIMES ET DE LA REGION SUD PROVENCE-ALPES-COTE  
D'AZUR

Madame Catherine LEGROS, Adjoint au Maire, s'adresse à ses collègues en ces termes :

Dans le cadre de la cinquième édition du « Festival du Récit de Voyage « Au Tour du Monde », qui se déroulera les 22 et 23 Mars 2019, la commune peut prétendre à l'attribution d'une subvention versée par le Conseil Départemental des Alpes-Maritimes et la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur au titre de « manifestations culturelles ».

Le budget prévisionnel des dépenses s'élève à 11.500 €.

Le budget prévisionnel des recettes se porte à la même somme avec une demande de subvention de 2.000 € au Conseil Départemental des Alpes-Maritimes, une demande de subvention de 2.000 € à la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, la part communale pour 7.500,00 €.

Aussi, je vous propose d'autoriser Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes et de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

A L'UNANIMITE,

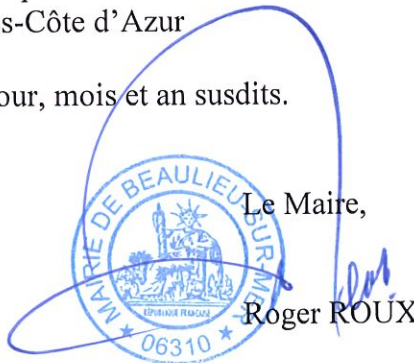
- Autorise Monsieur le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes,
- Autorise Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

Fait et délibéré à Beaulieu-sur-Mer les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Roger ROUX



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de NICE dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat chargé du contrôle de la légalité et de sa publication.